

DOSSIER DE PRÉSENTATION DE NOTRE PROJET

ACCES A L'EAU POTABLE & A L'ASSAINISSEMENT

PREFECTURE D'AMOU- TOGO



Association Locale du Haut-Rhin
POUR LE DROIT À VIVRE DIGNES



« A l'échelle cosmique, l'eau est plus rare que l'or »
(Hubert Reeves)

L'eau est une denrée précieuse et les enjeux liés à sa préservation ainsi qu'à son accès sont considérables.

L'eau potable est un besoin humain plus que fondamental. Malheureusement, plus d'un sixième de la population du globe n'a toujours pas accès à cette ressource et le problème est particulièrement grave dans les pays en développement. Les maladies diarrhéiques y comptent parmi les premières causes de mortalité infantile. Des pathologies qui pourraient être évitées simplement par un lavage systématique des mains avec du savon, l'utilisation de latrines hygiéniques et bien sûr par la consommation d'une eau potable.

Les gouvernements et les ONG se sont particulièrement préoccupés des problèmes d'approvisionnement en eau potable des communautés rurales au cours des dernières décennies. S'il est heureux de voir couler pour la première fois de l'eau potable dans un village où, jusque-là, les femmes et les enfants faisaient la corvée d'eau sur des kilomètres, il est d'autant plus désespérant de les voir privés de la même eau quelques mois ou années plus tard.

Le point essentiel dans une gestion correcte de l'eau est le choix de technologies adaptées, sélectionnées pour répondre aux besoins, aptitudes et souhaits de la communauté. La capacité de la communauté à comprendre la nécessité d'une maintenance, puis à réaliser celle-ci et à payer pour cette réalisation est essentielle à la pérennité du système.

Améliorer l'accès à l'eau potable ne se limite pas à la construction ou à la rénovation ponctuelle d'équipements: il s'agit de réfléchir à la mise en place d'un service de l'eau potable performant et durable. L'expérience en matière d'alimentation en eau potable et en assainissement a montré que l'implication des différentes composantes d'une population dans les projets augmentait leurs chances de réussite et de pérennisation.

La force de notre projet réside également dans la sensibilisation des participants. Le comportement en hygiène et assainissement demande un fort travail de sensibilisation. La majorité de la population défèque non loin de leur habitation ou pour les élèves non loin des écoles.

Quel que soit le bien-fondé d'une cause, si les acteurs ne sont pas suffisamment éclairés et engagés, l'action est vouée à l'échec.

Merci de vous associer à notre action en soutenant ce programme et sa démarche globale de développement pérenne et responsable.

L'équipe de Terre des Hommes France AL68



SOMMAIRE



Contexte	4-6
Introduction du projet	7-8
Porteur de projet	9-12
Notre partenaire Togolais A.C.L.	13-14
Description du projet	15-23
Budget	24-25
Devis	26-32

CONTEXTE DU PROJET



LE TOGO

Le Togo, en forme longue la République togolaise, est un pays d'Afrique de l'Ouest dont la population est estimée en 2021 à environ 8,6 millions d'habitants pour une densité de 152 hab./km².

- **Taux de mortalité des moins de 5 ans : 7,8%**
- **Taux d'analphabétisme des adultes : 40 %**
- **Population rurale ayant accès à des sources d'eau potable : 44%**
- **Population rurale ayant accès à des installations d'assainissement : 3%**



LES ENJEUX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT AU TOGO

Les taux de couverture sont globalement très bas. Les indicateurs nationaux indiquent que seul un tiers de la population dispose d'un accès amélioré à l'eau potable et à l'assainissement. Atteindre les cibles visées demanderait à doubler ces chiffres, alors même que les tendances actuelles de progression ne sont pas prometteuses.

La qualité globale des services est médiocre, car tous les sous-secteurs présentent de graves carences de financement : l'hydraulique urbaine ne parvient pas, par le tarif, à couvrir ses dépenses d'exploitation ni à attirer les financements extérieurs.

La contribution des usagers et des partenaires techniques et financiers à l'hydraulique rurale est également insuffisante. Enfin, la faible capacité à payer des ménages et leur faible niveau d'éducation à l'hygiène ne les incite pas à s'équiper en assainissement individuel.

Les capacités des acteurs du secteur, autant quantitatives que qualitatives, sont trop faibles pour contrebalancer cette situation. Des ressources en eau abondantes mais inégalement réparties et accessibles.

- **39% de la population n'a pas accès à une source d'eau potable améliorée.**
- **57% de la population rurale n'utilise pas de source d'eau d'approvisionnement améliorée comparé à 10% en milieu urbain.**

- **Seulement 5 % des ménages utilisent une méthode appropriée de traitement de l'eau.**
- **Un quart de la population togolaise ne dispose pas, à moins de 30 minutes de marche, d'une source d'eau potable.**
- **7 personnes sur 10 n'ont pas accès à des installations saines d'évacuations des excréments.**
- **Seul 10% des togolais dispose d'installations sanitaires améliorées en milieu rural.**
- **L'accès à l'eau potable en milieu urbain (67%) est sept fois plus fréquent qu'en milieu rural (10 %).**
- **Au Togo, plus de deux-tiers des écoles n'ont pas accès à un point d'eau potable et plus de la moitié ne dispose pas de latrines. Les élèves n'ont alors d'autre choix que de déféquer à l'air libre. Cela entretient le cercle vicieux de maladie et de pauvreté.**



CADRE INSTITUTIONNEL

Le secteur de l'eau potable et de l'assainissement au Togo a connu de grands progrès en un court laps de temps : il a vu se lancer le grand chantier de la réforme institutionnelle avec l'adoption d'une politique nationale et d'un code de l'eau.

La politique nationale en matière d'approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu rural et semi-urbain, adoptée en 2006, définit les axes suivants pour le développement du secteur de l'eau:

L'approche intégrée des projets AEPA : points d'eau + ouvrages d'assainissement + éducation à l'hygiène. / Le principe de non gratuité du service public de l'eau./ Les usagers comme principaux décideurs et gestionnaires des systèmes AEPA: planification des ouvrages, choix des modes d'exploitation, recouvrement des coûts de

fonctionnement, entretien, renouvellement. / En l'absence de communes, la maîtrise d'ouvrage locale est partagée entre l'association des usagers (AUSEP) et les services techniques de l'Etat (Directions régionales).



PROBLÉMATIQUE

ACCÈS À L'EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT

L'agriculture est l'activité principale de cette zone et occupe 80% de la population (coton, maïs, niébé, igname, arachide et ananas). C'est une agriculture traditionnelle utilisant des outils rudimentaires tels que la houe, la daba, le coupe-coupe. L'absence d'eau potable a de graves répercussions sur la vie quotidienne ainsi que sur l'économie des familles en milieu rural.

L'eau non potable est un vecteur important de maladies telles que le trachome, le choléra, la fièvre typhoïde et la schistosomiase.

Le comportement en hygiène et assainissement demande un fort travail de conscientisation. **Les villageois défèquent non loin de leurs habitations avec pour conséquence des odeurs nauséabondes aggravées par la présence des animaux domestiques et d'élevage qui cohabitent avec leurs propriétaires.**

Les écoles du Togo sont particulièrement affectées par le manque d'accès à l'eau potable et aux installations d'assainissement et d'hygiène. **On estime que plus des deux tiers des écoles n'ont pas accès à un point d'eau potable et plus de la moitié ne disposent pas de latrines.** Cette situation est préjudiciable aux enfants qui sont moins enclins à aller à l'école lorsque celle-ci ne réunit pas des conditions d'accueil minimales et affecte en particulier les filles. L'insuffisance de source d'eau potable à portée des

enfants constitue également un risque majeur pour leur santé. C'est pourquoi nos installations y sont construites à proximité.

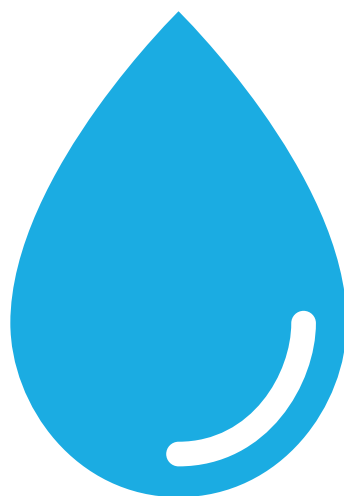
MARAÎCHAGE : PRÉSERVER L'EAU, LE FORAGE & GÉRER LES SANITAIRES

En plus de nos forages et nos latrines, il est prévu la mise en place d'une activité de maraîchage. Cette activité a plusieurs raisons d'être :

- enseigner aux élèves le maraîchage en construisant des jardins scolaires,
- au village développer la culture de replants qui seront repiqués pendant la saison humide. Cette activité permettra aux villageois et aux écoles une petite rémunération,
- préserver les ressources en eau en réutilisant l'eau des rigoles des forages que nous construisons,
- réutiliser les engrais des sanitaires pour le terrain de maraîchage (aucuns pesticides, une gestion nouvelle des systèmes d'assainissement construits par nos soins).



INTRODUCTION DU PROJET



OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET

Dans le cadre du projet «Accès à l'eau potable et assainissement» TDHF AL68 s'engage à réaliser la phase III qui se situe au Togo dans la région des Plateaux - Préfecture de l'AMOU

L'association partenaire locale se nomme «Association Cité de la Lumière» basée à Atakpamé à 200 km au nord de Lomé. A.C.L qui est partenaire de Terre des Hommes France AL68 depuis 2014.

L'objectif global du projet est de permettre l'accès à l'eau potable à 210 élèves qui souffrent cruellement des périodes de sécheresse (les puits ouverts sont taris en période sèche et l'eau souvent polluée), et de rendre accessible des infrastructures d'assainissement à 624 élèves, qui actuellement défèquent à l'air libre.

- Assurer l'accès à l'eau potable à 1 école située dans la brousse
- Assurer l'accès à des installations d'assainissement à 2 écoles
- Sensibiliser la population bénéficiant de l'accès à l'eau et à l'assainissement soit 844 élèves au total
- Préserver les ressources en eau & les zones de captage en développant une micro activité de maraîchage (avec engrais bio compostés issus des latrines).

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- 1 forage à Pompe Manuelle Humaine (PMH)
- 6 latrines doubles cabines sur 2 sites scolaires Une technicité simple et robuste qui nous assure une meilleure pérennité du projet et une utilisation quotidienne par tous les élèves de ces zones enclavées.
- 1 site de maraîchage afin de préserver nos ressources venant des forages. Cette activité comprend la formation des villageois, des élèves / la sensibilisation à la préservation des ressources en eau autour des forages / réutiliser l'eau des rigoles, utiliser un système d'irrigation limitant encore au maximum les pertes d'eau / utiliser des engrais des sanitaires & l'achat des outils.
- Des séances de sensibilisation des élèves et encadrant ainsi que la création de comité de gestion pour chaque site.

NOTRE PARTENARIAT AVEC ACL

Dans le cadre du projet «Accès à l'eau potable et assainissement» TDHF AL68 s'engage à réaliser la phase III qui se situe au Togo dans la région des Plateaux - Préfecture de l'Ogou. L'association partenaire locale se nomme «Association Cité de la Lumière» basée à Atakpamé à 200 km au nord de Lomé. A.C.L qui est partenaire de Terre des Hommes France AL68 depuis 2014.

RÉALISATION SUR LES 8 DERNIÈRES ANNÉES

Ce projet d'accès à l'eau potable & à l'assainissement est dans la continuité de nos actions menées avec notre partenaire ACL. Une première phase d'action a été menée en 2014, une seconde en 2017 et une en 2019 qui se terminera en mai 2023. A ce jour, nous avons déjà pu réaliser : 17 forages (pompe manuelle humaine) / 2 forages (pompe immergée + château d'eau) / 24 bâtiments latrines à 2 et 4 cabines. Pour un total de 12.000 bénéficiaires, tous sensibilisés aux thèmes de l'eau potable et de l'assainissement.

RETOUR D'EXPERIENCE

Lors de la mission d'évaluation des installations qui s'est déroulée en 2018 par les équipes de Terre des Hommes France AL68, l'ensemble des actions prévues et réalisées en 2017 sont un succès et les équipements de qualité. Dans la région de Gleï, les installations de latrines et forages construites en 2014 ont également été vérifiées lors de cette mission en 2018. Ces installations sont en exploitation et très bien entretenues grâce aux comités de gestion. Les différentes évaluations menées par Gaïa à la demande de l'AERM, rendent compte d'un bilan positif de l'ensemble de nos projets menés jusqu'à présent au Togo.



PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET

**TERRE DES HOMMES
FRANCE ASSOCIATION LOCALE DU HAUT-RHIN
(TDHF AL68)**



PORTEUR DE PROJET

Nous nous investissons en France et particulièrement en Alsace dans le Haut-Rhin, dans la sensibilisation et l'éducation à la solidarité internationale, la collecte ainsi que la vente de textiles. Ici, nous récoltons également des fonds à travers nos manifestations et la recherche de nouveaux partenaires afin de soutenir l'ensemble de nos actions ici et là-bas.

TdHF-AL68 s'appuie pour cela sur ses équipes de bénévoles, sympathisants et salariés, rouages essentiels pour le fonctionnement de notre association.



96

Bénévoles et sympathisants

3

Salariés au siège et sur le terrain



12085

Heures de travail bénévole



123871€

Valorisation du travail bénévole



NOTRE VISION

Terre des Hommes France AL68 considère que toutes les femmes, tous les hommes et tous les enfants ont le droit de vivre dignement. Notre vision d'un développement durable, socialement et économiquement juste implique le respect des droits humains fondamentaux, notamment les Droits Économiques, Sociaux, Culturels et Environnementaux.

NOTRE MISSION

TDHF-AL68 agit auprès des pays en développement pour la promotion, la défense et la mise en oeuvre des droits humains fondamentaux des populations défavorisées et contribue à la construction d'une société civile et démocratique.

Nous nous investissons ici, en Alsace, dans la sensibilisation et l'éducation aux droits, luttons contre l'exclusion via la collecte, la vente, les dons de textiles, linges, chaussures et accessoires.

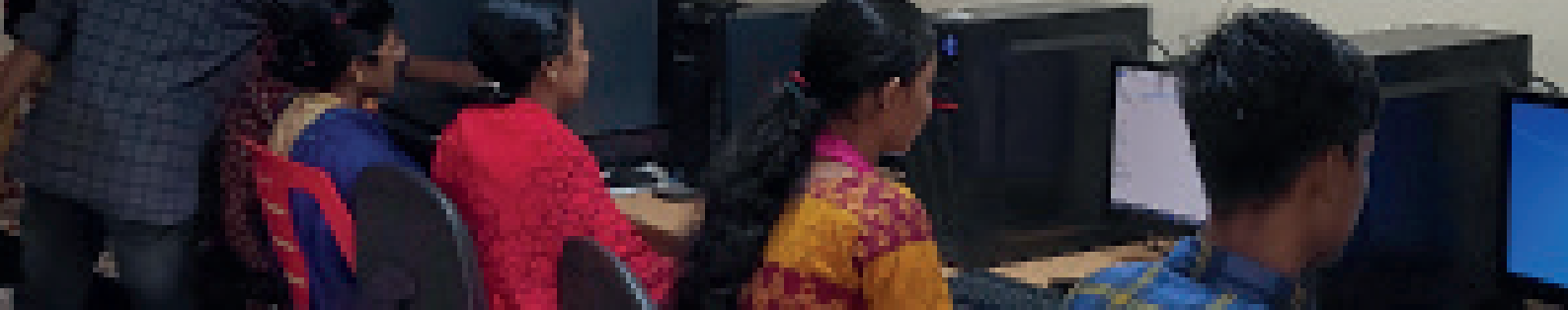
NOS CONVICTIONS

L'autonomisation des acteurs locaux reste une des priorités de TDHF-AL68. Ainsi, nous nous appuyons sur un réseau d'associations partenaires agissant auprès de celles et ceux qui subissent des injustices. Ensemble, elles accompagnent les populations. Renforcées, ces populations deviennent, à leur tour, des acteurs locaux autonomes capables de défendre et faire appliquer leurs droits.

NOS VALEURS

SOLIDARITÉ DIGNITÉ JUSTICE SOCIALE LAÏCITÉ





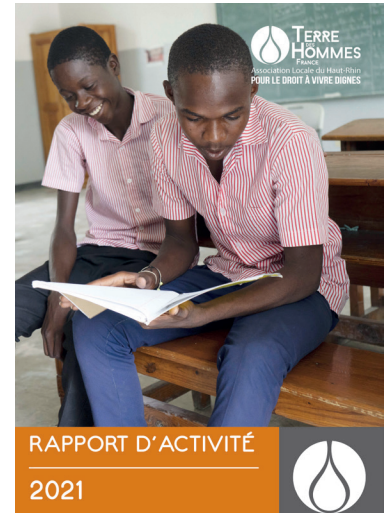
NOS PUBLICATIONS

SUIVEZ
TERRE DES HOMMES FRANCE
ASSOCIATION LOCALE
DU HAUT-RHIN

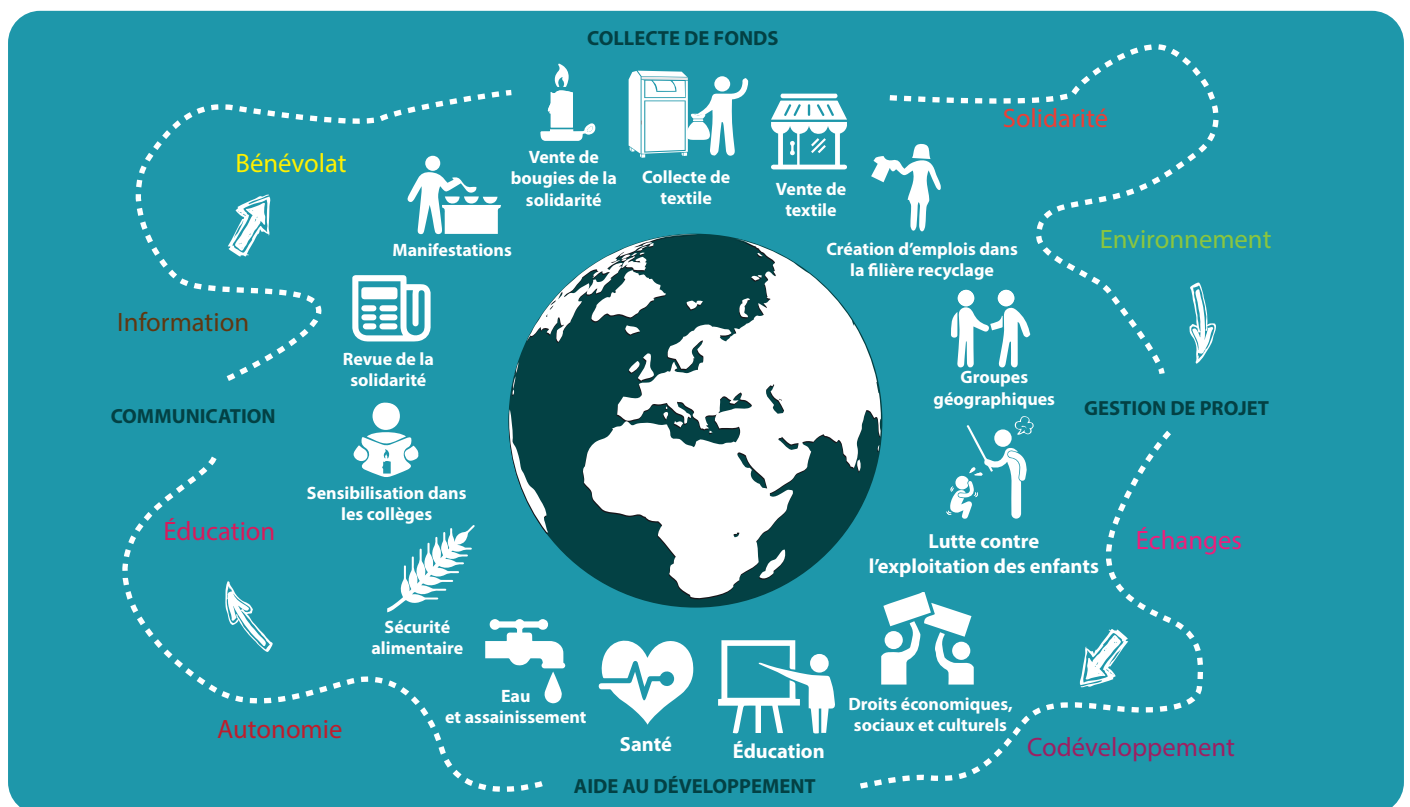
 www.tdhf68.org
 [terredeshommesfranceal68](https://www.facebook.com/terredeshommesfranceal68)
 [terredeshommesfral68](https://www.instagram.com/terredeshommesfral68)



 03 89 62 10 92
 06 67 76 70 07
 contact@tdhf68.org
 18 rue de la République
 68500 Guebwiller



NOS DOMAINES D'ACTIVITÉS



NOS ACTIONS LA-BAS

NOS PAYS D'INTERVENTIONS



NOS ACTIONS

CARAÏBES

Haïti - Soutien au Foyer Maurice Sixto, à Port-au-Prince, qui accueille les enfants placés en situation de grande vulnérabilité



AFRIQUE

Madagascar - Programme d'accès à l'eau potable et à l'assainissement avec l'ONG Vozama

Burkina Faso - Programme d'accès à l'eau potable et à l'assainissement avec l'association Seloghin Développement

Togo - Programme d'accès à l'eau potable et à l'assainissement avec l'association Cité de la Lumière

Sénégal - Lutte contre l'exode rural par le développement d'une économie locale axée sur le maraîchage et l'élevage en partenariat avec l'association des Agro - Eleveurs Ruraux de Sokone



ASIE

Inde - Amélioration des conditions de vie des populations tribales dans l'État du Maharashtra et Chhattisgarh avec TDH Allemagne

Inde - Émancipation des femmes tribales et dalits par l'accès aux droits dans le Tamil Nadu en partenariat avec l'ONG POPE

Bangladesh - Formation professionnelle des jeunes les plus démunis avec l'ONG SOLINFO

Philippines - Lutte contre le trafic d'enfants et pour la défense des droits des plus jeunes dans les bidonvilles de Manille et sa banlieue, en partenariat avec KPML

Népal - Réhabilitation du village de Sindhukot suite au séisme de 2015



NOTRE PARTENAIRE
ASSOCIATION CITE DE LA LUMIERE
(A.C.L)

HISTORIQUE

Mise en place en 2003 par un groupe de Laïcs Chrétiens, l'association Cité de la Lumière a été déclarée et reconnue par le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation au Togo le 1er Août 2006 sous le N°0675 /MATD / SG / DAPOC / DOCA. L'association poursuit un but non lucratif et apolitique. Son siège est à Atakpamé, préfecture de l'Ogou, chef-lieu de la Région des Plateaux. L'Association œuvre dans un centre basé à Agbodomodji pour les activités de Formation, d'éducation et de sensibilisation au profit des enfants, jeunes et adolescents. L'association compte à ce jour 32 adhérents et 2 salariés.

Contact: citelumiere2018@gmail.com / Adresse : Association Cité de la Lumière B.P 98 ATAKPAME –TOGO / Téléphone : 90 28 49 74 / 90 29 57 03

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Créer un environnement sain et durable dans les communautés.
- Assurer une bonne éducation morale, chrétienne aux enfants, adolescents et jeunes.
- Promouvoir des initiatives privées.
- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
- Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies.
- Mettre en place un partenariat pour le développement.
- Lutter contre l'exploitation abusive des enfants.

REALISATIONS

- Centre d'Agbodomodji : construction d'un château d'eau de 5m³ et réalisation d'un forage, construction d'une cuisine, un magasin et un réfectoire, construction d'un bloc administratif, construction d'un bâtiment pour les filles et garçons d'une capacité de 90 places, mise en terre de 2 500 plants de teck de variétés tanzaniennes, réhabilitation de la voie qui mène au centre sur une distance de 4 km environ.
- Centre maraîcher d'Amoutchou : construction d'un bâtiment, de logements et d'un magasin.
- Médjingni : construction d'un château d'eau, d'une capacité de 4m³, du logement de l'infirmier et de la matrone, du magasin et de l'abri du gardien avec l'aide financière de TDHF-AL68, construction d'un dispensaire.
- Fétigbé : construction d'un bâtiment scolaire à 3 classes (bureau et magasin).
- En 2014 : 5 forages à pompe manuelle humaine & 3 bâtiments latrines à 4 cabines + fosse septique et 8 bâtiments latrines à 2 cabines doubles fosses.
- En 2017 : 7 forages à pompe manuelle humaine et 1 forage à pompe immergée avec château d'eau & 2 bâtiments latrines à 4 cabines + fosse septique et 5 bâtiments latrines à 2 cabines doubles fosses.
- En 2019 : Accès à l'eau potable & à l'assainissement au collège de KPALIME (1 forage avec pompe immergée alimentée par le réseau électrique + château d'eau + 2 latrines à 4 cabines avec fosses septiques + 2 bâtiments douches)
- En 2021 : Projet OGOU avec 4 forages avec une pompe manuelle humaine + 4 bâtiments latrines avec 2 cabines doubles fosses.

Les projets réalisés sont remis aux communautés et font l'objet d'une attention particulière au niveau de différents comités de gestion et toutes les populations bénéficiaires.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Avec le soutien financier de Colmar Agglomération et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Terre des Hommes France AL68 a réalisé en 2014 un premier projet d'accès à l'eau et à l'assainissement avec son partenaire Association Cité de la Lumière (ACL).

Une appropriation par les bénéficiaires et les autorités locales : Les puits réalisés sont aujourd'hui fonctionnels. Les bénéficiaires constitués en Comité Eau en assurent l'entretien avec le soutien de la Direction Régionale de l'Hydraulique (DRH) qui a développé un programme de maintenance des forages développés dans leur base de données. Deux mécaniciens forment une trentaine d'artisans réparateurs de pompes et les suivent régulièrement. La DRH dispose de 14 magasins de pièces de rechange à travers la région.

Une structure financière pérenne : les fonds collectés auprès des usagers permettent d'assurer la gestion courante de chaque point d'eau. Les fonds transitent par un compte épargne pour une meilleure traçabilité. Les versements à la Coopec Ilena permettent aux points d'eau de bénéficier de l'appui du programme de maintenance développé par la Direction Régionale de l'Hydraulique.

NOTRE PROJET

**ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT
-PREFECTURE DE L'AMOU**



Note descriptive

PÉRIODE DU PROJET	1 an - Janvier 2023 à Décembre 2023
ZONE	Région des Plateaux - Préfecture de l'AMOU
PORTEUR DU PROJET	Terre des Hommes France Association Locale du Haut-Rhin
PARTENAIRE	Association Cité de la Lumière ACL
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ol style="list-style-type: none">1- Assurer l'accès à l'eau potable2- Assurer l'accès aux réseaux d'assainissement3- Sensibiliser les populations à ces thèmes4- Préserver les ressources en eau par une activité de maraîchage écologique
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	<ol style="list-style-type: none">1- Assurer l'accès à l'eau potable dans une 1 école2- Assurer l'accès à des installations d'assainissement dans 2 écoles3- Sensibiliser la population aux thèmes de l'eau et de l'assainissement4- Création d'une activité de maraîchage afin de réutiliser l'eau des rigoles en irrigation et les engrais compostés issus des latrines pour nourrir la terre, dans 1 école
BÉNÉFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none">• 210 élèves bénéficieront de l'accès à l'eau potable• 624 élèves bénéficieront de l'accès à l'assainissement• 844 élèves au total seront sensibilisés• 20 personnes seront formées au maraîchage par l'ICAT
DONNÉES TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none">• 1 forage par hydroforage (Pompe Manuelle Humaine) sur 1 site• 6 bâtiments latrines double cabines et double fosses sur 2 sites
ÉVALUATION	<ol style="list-style-type: none">1. Rapports intermédiaires2. Mission d'évaluation réalisée lors de la réception des infrastructures3. Information de l'avancement du projet à la Direction Régional de la Santé des Plateaux - Service Régional D'Hygiène et d'Assainissement.
CONTACT CHEZ ACL	Cyril DOSSOU - Président ACL
CONTACTS CHEZ TDHFAL68	Richard KIELWASSER - Responsable du projet Alexia FRANZI - Chargée de la gestion du projet
COÛT TOTAL DU PROJET	26 646 €
CONTRIBUTION BÉNÉFICIAIRES	Aide à la réalisation des travaux pour 916 € puis entretien des forages grâce au paiement de l'eau
SUBVENTION SOLLICITÉE	

PROBLÉMATIQUES ACTUELLES

LE MANQUE D'ACCÈS À L'EAU POTABLE

Nous prévoyons 1 forage par hydroforage (Pompe Manuelle Humaine) sur 1 site en prévision en pleine brousse : 1 école. Dans cette région des plateaux du Togo, les écoles et les villages se trouvent dans une situation particulièrement compliquée, concernant l'accès à l'eau potable. .

L'école publique Ilé-Bahé qui est située à 20 km environ d'Atakpamé au bord de l'axe Atakpamé-Lomé. Son effectif est 210 élèves dont 98 garçons et 112 filles. Il n'y a aucun point d'eau potable à l'école et dans les villages environnants. L'école accepte de faire le maraîchage à côté du forage, afin d'aider les élèves à cultiver les plantes, pour leurs feuilles, leurs racines et même leurs fruits, qui sont au programme d'éducation scientifique et initiation à la vie pratique. Et de leur donner le goût à l'agriculture et au maraîchage.



LE MANQUE D'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT

Nous prévoyons de favoriser l'accès à l'assainissement dans 2 écoles (624 élèves au total)

L'école primaire catholique de Datcha est située à une dizaine de km d'Atakpamé, un peu en retrait sur la route Atakpamé-Lomé. Elle compte 264 élèves (119 garçons et 145 filles). Il n'y a pas de lieux d'aisance et les élèves défèquent partout à l'air libre entraînant toutes des conséquences sanitaires désastreuses. Le président des parents d'élèves et le Directeur de l'école souhaitent doter l'établissement de latrines.

Tout comme l'accès à l'eau potable, le manque de structures d'assainissement est un enjeu particulièrement inquiétant.

L'école primaire publique de Djéguéma. L'école est déjà dotée d'un bâtiment latrines à deux cabines que nous avons construit lors de notre dernier projet. Mais compte tenu de l'effectif de l'école (360), les chefs d'établissement et parents d'élèves ont vivement souhaités lors de la dernière évaluation l'installation de nouvelles latrines (3 bâtiments latrines à 2 cabines).

Le manque d'aménagements de latrines entraînant la pollution des sols du fait de la défécation en plein air. C'est une problématique particulièrement préoccupante, qu'il faut résoudre pour la santé des populations et la préservation de l'environnement.



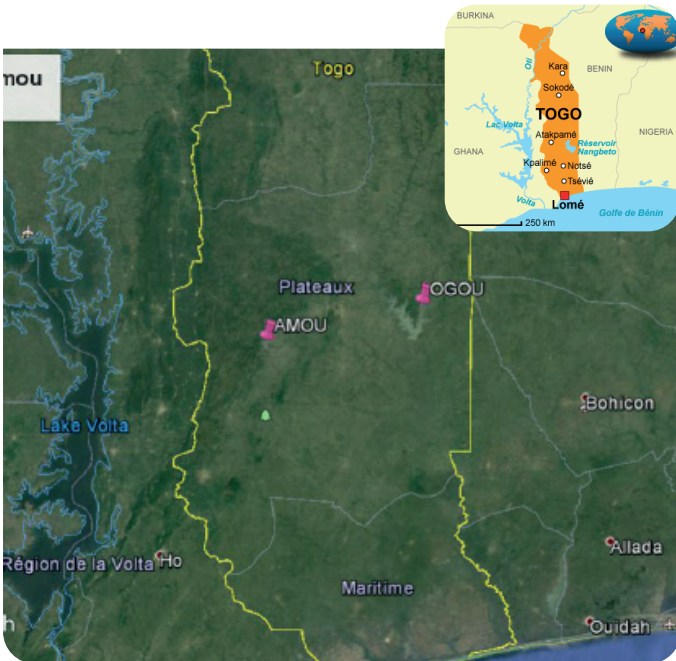
TECHNIQUES UTILISÉES

Chez Terre des Hommes France AL68, nous sommes à l'écoute de nos partenaires et de leurs besoins. Pour ce projet, les différents travaux spécifiés sont issus d'une demande précise de l'ACL. Nous sommes éloignés des villes, en pleine brousse, dans une situation d'urgence ! Nos choix se sont portés sur des systèmes rudimentaires, simples et robustes (l'assurance d'une meilleure pérennité et utilisation).

Lorsque cela est souhaité nous gérons également des projets avec des forages ayant une pompe immergée alimentée par le réseau électrique avec un château d'eau et donc à proximité des latrines améliorées. (Nous avons déjà construits ce type de projet notamment au collège de Kpalimé).

LOCALISATION & DONNÉES

La Préfecture d'AMOU au Togo est située dans la Région des plateaux.
Notre partenaire, l'association Cité de la Lumière, se trouve à Atakpamé.



Longitude: 1.0203224

Latitude: 7.4802435

Elevation: 232m / 761feet

Objectif n°2 : l'accès à l'assainissement

Il s'agira également de favoriser l'accès à l'assainissement dans des écoles via la construction de 6 bâtiments latrines à double cabines. 3 bâtiments latrines par école.

Les 2 écoles seront :

ECP Datcha : 264 élèves : construction de 3 bâtiments latrines doubles fosses soit 44 élèves pour une latrine.

EPP Djéguéma : 360 élèves : construction de 3 bâtiments latrines doubles fosses, et existence d'un bâtiment latrine construit dans un ancien projet, soit un total de 4 bâtiments latrines doubles fosses 45 élèves par latrine.

Et environ une vingtaine d'enseignants.

Au total, 624 élèves et 20 enseignants soit 644 bénéficiaires auront accès à l'assainissement

Objectif n°1 : L'accès à l'eau potable

L'un des objectifs de ce projet sera de donner l'accès à l'eau potable à une école publique de Ilé Bahé de 210 élèves et une dizaine d'enseignants.

Au total, il y aura 220 bénéficiaires de l'accès à l'eau.

Objectif n°3 : La sensibilisation

La sensibilisation tient un rôle très important dans ce projet. Elle permet un bon entretien du matériel et une compréhension de l'ensemble des bénéficiaires concernant les infrastructures construites. L'ensemble des bénéficiaires de l'accès à l'eau et à l'assainissement en bénéficieront, soit un total de 844 personnes. Création pour chaque site de comité de gestion.

Objectif n°4 : Le maraîchage

Afin de préserver nos ressources en eau, l'eau des rigoles qui sera stockée dans un bassin de compensation permettra une activité de maraîchage. La terre sera cultivable grâce au compost des excréments provenant des latrines et arroser via l'utilisation d'un arrosoir afin de limiter au maximum les pertes en eau provenant du forage. Les écoliers pourront disposer des légumes en permanence et de bonne qualité.

Cette activité modeste permettra de générer des ressources financières par la vente des produits maraîchers et alimenter la cantine scolaire.

Cette activité compte 20 participants, 2 formateurs sur 2 jours de formations.

GESTION COMMUNAUTAIRE

Chaque latrine et forage est géré par un comité de gestion de l'installation composé d'un président, d'un trésorier, de personnel d'entretien et nettoyage.

Les Comités de Gestion sont formés durant les périodes de sensibilisation (avant, pendant et à la fin des travaux). Il y a 1 Comité de Gestion par forage et 1 Comité de gestion pour les différents bâtiments latrines d'une école. Pour chaque école, le comité de gestion Forage et latrines sera unique (du fait de la proximité des installations).

Il ne peut y avoir d'amélioration réelle et durable de la situation en matière d'eau et d'assainissement sans une gouvernance et un cadre institutionnel appropriés. Terre des Hommes France AL68 promeut des moyens efficaces, démocratiques, équitables et pérennes de nature à offrir à chacune des parties concernées, et pas seulement à certaines plus aisées, un véritable accès à l'eau en quantité comme en qualité, mais aussi dans des conditions économiquement acceptables, notamment pour les populations les plus démunies fragiles ou vulnérables. Ces moyens doivent en outre tous tenir compte davantage du rôle des femmes, les principales actrices en ce domaine et du rôle de plus en plus clé des collectivités ou organisations locales.

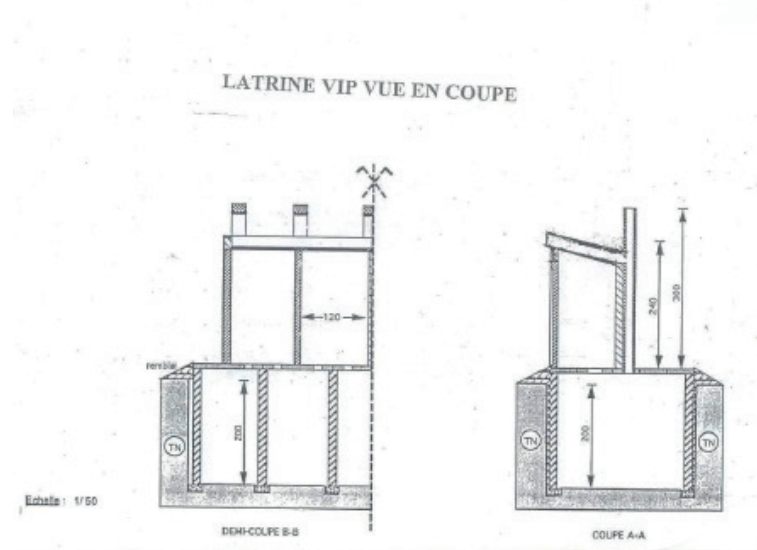
Les points d'eau et les latrines sont gérés par les comités eau et les comités d'hygiène composés des membres des communautés. Chaque comité est composé de 6 membres dont 3 femmes et 3 hommes, comme préconisé par la politique nationale de l'eau et assainissement :

- un président
- un secrétaire
- un trésorier
- un responsable de l'entretien et de la maintenance
- un responsable de la propreté
- un fontainier qui gère le forage et demande une rétribution de 25 Fcfa (0.04€) pour 50 litres d'eau.

La direction de l'école et le comité de pilotage gèrent les recettes du forage qui permettront les réparations et l'entretien de la pompe

La Direction Régionale de l'Hydraulique (DRH) des Plateaux a entrepris un programme de maintenance des 2000 forages présents sur sa zone d'intervention. Elle dispose de 14 magasins de pièces de rechange à travers la région pour deux types de pompe, notamment les modèles « India » qui équiperont ces forages. Deux mécaniciens de la DRH forment et suivent une trentaine d'artisans-réparateurs à même de venir en appui aux Comités de Gestion. Cette direction sera en appui/conseil et mettra à jour les fichiers des différents forages (données GPS, caractéristiques de la pompe afin d'avoir des pièces de rechange en stock). Lors d'une réparation sur une pompe, le chef du village ou le directeur d'école avertira la direction hydraulique qui effectuera la réparation. La facture sera réglée par le demandeur avec les recettes de la vente d'eau.

PLAN LATRINE VIP



ACTEURS DU PROJET

Conformément au Code de l'eau togolais, le projet veille à associer étroitement les communautés bénéficiaires, ainsi que les services déconcentrés de l'Etat pour une bonne intégration du projet dans la stratégie sectorielle.

- **Association Cité de la Lumière (ACL):** mobilisation sociale, renforcement des acteurs impliqués dans la gestion du service, suivi de l'avancement des travaux, formation et sensibilisation de la population.
- **Collectivités locales:** Les collectivités locales ont mis en place des comités de gestion jouant le rôle d'intermédiaires entre les populations et les autres partenaires du projet. Elles sont présentes dans toutes les activités du projet. Pour la construction, les parents d'élèves fournissent les matériaux locaux (sable, gravier, eau etc...). Pour la gestion, elles assurent l'entretien, la propriété et la collecte des fonds.
- **Partenaires locaux :** la maîtrise de l'ouvrage revient :
 - o Latrines : ATIS et la Direction Régionale de l'hygiène et assainissement ;
 - o Forage : Hydroforage et la Direction Régionale de l'hydraulique.
- **Bailleurs de fonds :** Financement du projet.

Les contacts pris avec la Direction Régionale de la Santé des plateaux a notamment permis d'ajuster la partie assainissement de l'action.

CONTRÔLE QUALITÉ

Le contrôle qualité est effectué par l'équipe de l'ACL à chaque étape des travaux. La Direction de l'Hydraulique du TOGO missionne un technicien qui assiste et supervise les travaux. A la fin des travaux de forage, une analyse physico chimique et bactériologique de l'eau est effectuée par un laboratoire certifié par l'Etat. Le débit de l'eau est mesuré ainsi que la limpidité.

DONNÉES SUR LA NAPPE PHRÉATIQUE

Avant travaux des sondages effectués par l'entreprise, une étude est réalisée pour déterminer l'emplacement exact du forage et sa profondeur. Pour être certain de la qualité de l'eau et du forage, celui ci est effectué en couche profonde de 40 à 70 mètres selon les endroits.

DÉMARCHES ET MÉTHODOLOGIE

Nous travaillons avec l'association partenaire «Association Cité de la Lumière», reconnue par l'Etat du TOGO. Nous communiquons via différents outils informatiques. A.C.L fait office de maître d'ouvrage: elle recherche et consulte les entreprises selon les demandes et les offres. Ces offres nous sont ensuite transmises et sont validées par les responsables du projet (ingénieurs) et compétent dans la matière (ingénieurs). Si ces offres sont retenues par TDHF AL68, nous les présentons au groupe géographique Afrique et rédigeons un dossier de demande de subventions afin de rechercher des cofinanceurs, nous permettant ainsi de réaliser les actions.

Le projet lui même est validé par l'Assemblée Générale de TDHF AL68 puis dès accord de cofinancement, nous mettons en place la rédaction d'un contrat entre TDHF AL68 et l'ACL. Un contrat est rédigé entre TDHF AL68 et le partenaire ACL

Le suivi des travaux est réalisé par du personnel compétent, embauché par l'ACL et la Direction de l'Hydraulique du TOGO. Celle ci rédige des rapports de travaux avec photos et vidéos à l'appui qui sont analysés par le chef de projet de TDHF AL68 qui les valide. Ces rapports permettent le déclenchement de versements au partenaire ACL qui transmet aux entreprises. Le suivi est fait via des outils informatiques Internet, réseaux sociaux, en temps réel. Une mission d'évaluation de TDHF AL68 est ensuite programmée en fin de projet afin que le responsable du projet puisse se rendre sur place accompagné du partenaire, des entreprises et de la direction de l'hydraulique, vérifier le bon fonctionnement et la bonne utilisation des réalisations, vérifier les résultats d'analyse du labo. Il s'agit également d'échanger avec les bénéficiaires, ramener des témoignages, photos, vidéos pour nos donateurs et pour sensibiliser les élèves aux problématiques des pays en développement. Un rapport de fin de travaux est rédigé en plus d'un rapport détaillant la mission d'évaluation.

CALENDRIER PREVISIONNEL PROJET AMOU au TOGO

Activités	2022				2023										
	sept	oct	nov	dec	janv	févr	mar	avr	mai	juin	juil	aoû	sept	oct	nov
PROJET EAU ET ASSAINISSEMENT ET MARAICHAGE															
rédaction concept note	X	X													
recherche de co financement		X	X												
redaction convention TDHF-ACL				X											
Signature du contrat					X										
Versement n°1 30% à la cde						X									
début des travaux						X									
Campagne de sensibilisation + formation maraichage							X	X	X	X					
Travaux eau potable 1 forage								X	X	X					
Premier rapport d'ACL								X							
Versement n°2									X						
Travaux assainissement 6 latrines double cabines							X	X	X	X					
activité maraichage + sensibilisation									X	X	X	X			
Deuxième rapport d'ACL										X					
Versement n°3															

SENSIBILISATION

Les expériences ont montré que les maladies dues aux excréta peuvent être considérablement réduites et même éradiquées par:

- la disposition de toilettes hygiéniques
- les disponibilités d'un approvisionnement en eau potable
- un programme efficace d'éducation pour la santé

Les séances de sensibilisations sont organisées, animées et supervisées par les responsables de ACL avec l'appui technique des services régionaux de l'hydraulique et de l'assainissement. Nous comptons 4 séances de sensibilisation sur 6 sites. L'équipe est composée de 2 organisateurs, 4 animateurs et 1 superviseur.

Les frais liés à la sensibilisation concernent les déplacements, collations, la production de rapport, l'achat de matériels et fabrication de kits pour les latrines et point d'eau.

- La première sensibilisation consiste en une prise de contact avec les populations cibles, une sensibilisation des communautés bénéficiaires sur l'importance et la nécessité de l'utilisation des latrines (diffusion de films, jeux de rôles) et forages et sur la nécessité d'avoir un forage profond.
- La deuxième sensibilisation consiste en la mise en place des comités de gestion des ouvrages, la présentation et installation officielle des membres des comités issus des élections, l'orientation de l'implantation des latrines.
- La troisième sensibilisation consiste en la mise en place d'un système de communication entre les populations, l'ACL et les partenaires. Sensibiliser les populations sur leurs responsabilités et l'appropriation de la bonne utilisation des kits.
- Enfin les derniers éléments abordés consistent en la formation des membres des comités (identification du rôle de chacun), des exercices pratiques sur l'entretien des ouvrages et les tenues des différents cahiers.

Avant chaque séance, un calendrier est établi ainsi qu'un plan d'action. Chaque membre de l'équipe d'animation intervient selon la tâche qui lui est attribuée, avec l'appui du superviseur si nécessaire.



MARAÎCHAGE

PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU

La zones de maraîchage sera uniquement pensées là où les forages sont construits là où le forage est construit, afin de s'assurer d'une meilleure préservation des ressources en eau.

L'eau d'arrosage sera puisée sur le forage (eau des rigoles, propre non polluée car puisée en couche profonde - cette eau de bonne qualité est meilleure pour les légumes). L'irrigation du terrain se fera avec des arrosoirs, une technique particulièrement intéressante ici puisque la quantité d'eau disponible est limitée et qu'il s'agit de l'eau excédentaire d'un point d'eau. Les pertes d'eau sont alors très faibles.

PRÉLÈVEMENT DES EXCRÉMENTS COMPOSTÉS SERVANT D'ENGRAIS

Aux endroits où sont construites les bâtiments latrines, Le maraîchage sera possible en utilisant les engrais naturels compostés issus des fosses des latrines, il n'y aura pas de pesticides. Cette tâche sera réalisée tous les 12 à 18 mois (en fonction du remplissage des fosses) les parents d'élèves bénévolement car ils utilisent également les latrines. Cette technique de culture de la terre est classique dans la zone et parfaitement encadrée par les formateurs venant de l'ICAT - Institut de Conseil et d'Appui Technique - Service de l'Etat Togolais.

A noter que le maraîchage à proximité des latrines n'est pas compris dans ce projet

LE SITE DE MARAICHAGE OÙ EST IMPLANTÉ LE FORAGE

L'école publique de Ilé Bahé, avec 210 élèves, 20 participants au maraîchage et 2 formateurs.

OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ MARAÎCHAGE

Grâce à des cours de Sciences et Vie de la Terre spécifiques sur l'activité de maraîchage, les élèves de l'école étudieront le maraîchage et seront également préparés à l'entrepreneuriat dans leur vie active.

Le coût total de ce projet de jardin scolaire est de 901€ et comporte deux axes:

I- Achat des outils de travail et des semences (684 € - plus de détails en annexes)

II- Formation des élèves pour cette activité (217 € - plus de détails en annexes)

L'approvisionnement des piquets de la clôture est assurée par les bénéficiaires.

LA PRÉPARATION DU TERRAIN ET L'EXPLOITATION DU TERRAIN

La préparation et l'exploitation du terrain se feront avec les élèves eau cours des activités manuelles qui consistent à la délimitation de la parcelle, au défrichage, au labour, au semis, à l'arrosage... Toutes ces activités représentent la participation des bénéficiaires.

L'activité de maraîchage, avec tous les moyens mis à leur disposition permettra à l'école de disposer des légumes (Gboma, piment, poivron, gombo, tomate, choux, laitue, haricot...) en permanence et de bonne qualité avec l'engrais des latrines (Bio). Cette activité permettra de générer des ressources financières par la vente des produits maraichers et pourra alimenter la cantine scolaire.

Les élèves déjà formés, formeront au cours des séances pratiques les autres enfants des écoles et collège.

La sensibilisation des enseignants assurée par un agent de l'ICAT, portera sur 3 points:

- Les itinéraires techniques des légumes
- Le compost (fabrication), la préservation de nos ressources en eau
- La mise en place et conduite d'une pépinière maraîchère



Les ODD dans notre projet



Les objectifs de développement durable (ODD) sont les 17 priorités d'un développement économique et social, soucieux de respecter les populations et la planète.

Par développement on entend : améliorer les performances d'une société et par durable on entend : qui tient dans la durée sans compromettre l'avenir de tous. Aujourd'hui, cette transition vers un modèle plus durable est nécessaire pour vivre dans un monde plus équitable et préserver notre planète et ses ressources naturelles.

Ces 17 objectifs revêtent aujourd'hui un caractère fondamental, c'est pour cela que notre association TDHF AL68 met un point d'honneur à ce que chacun de nos projets, répondent à plusieurs de ces objectifs.

Notre projet au Togo d'accès à l'eau et à l'assainissement dans des écoles, en y incluant un volet maraîchage avec récupération de l'eau répond à 8 objectifs de développement durable.

Les 8 ODD présent dans notre projet sont :



BUDGET

Budget prévisionnel juillet 2022 PROJET AMOU prévu en 2023

PROJET	Budget prévisionnel		
	Fcfa	Euros	Lieux
Forage HYDROFORAGE SARL			
1 forage équipé de pompe à motricité humaine	6 310 000	9 619 €	EPP ILE BAHE
Latrine - ATIS			
6 latrines à 2 cabines	5 747 970	8 762 €	2 x EPC DATCHA 2 x EPP DJEGMA
Maraichage - Onction divine			
cloture, outils , semence prépa terrain maraichage	448 500	684 €	EPP ILE BAHE
bassin de rétention	62 850	96 €	
Participation des Bénéficiaires			
Participation aux travaux de forage	189 300	289 €	EPP ILE BAHE
Participation aux travaux de latrines	574 797	876 €	EPC Datcha, EPP Djegma
Participation fourniture 27 piquets	8 100	12 €	EPP ILE BAHE
Participation creusement bassin	20 000	30 €	EPP ILE BAHE
Total participation bnf	792 197	1 208 €	tous les sites
TOTAL TRAVAUX ENTREPRISES	12 569 320	19 161 €	
Sensibilisation - ATIS			
Actions de sensibilisation	998 000	1 521 €	tous les sites
Entreprise Agricole Onction Divine			
Action de formation du maraichage	142 600	217 €	EPP ILE BAHE
TOTAL SENSIBILISATION MARAICHAGE FORMATION	1 140 600	1 739 €	
ACL			
Frais de suivi et conduite des travaux	358 400	546 €	
Terre des Hommes France AL68			
Frais de gestion du projet		2 000 €	
<i>Dont contribution volontaire en nature - bénévolat</i>		800 €	
Frais de Missions et Divers		2 200 €	
Imprévus		1 000 €	
TOTAL FRAIS DE MISSION, SUIVI, DIVERS ET IMPREVUS		5 746 €	
TOTAL GENERAL		26 646 €	

DEVIS

Accès à l'eau & assainissement



HYDROFORAGE – SARL

au capital de 140 000 000 F CFA

Etude – Forage – Sondage – Entretien

Compte BTCL : 01030 207408 001 02 08

AI N°041651/MDPRCPSP/DCIC RCCM N°TOGO-LOME 2010B1496

DEVIS D'INSTALLATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'EPP ILE-BAHE

Doit: CITE DE LA LUMIERE

Tél:

Zone de socle, Ouvrage à livrer avec PMH

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PU	MONTANT
I	ETUDE GEOPHYSIQUE	Forfait	1	300 000	300 000
II	FORAGE				0
	1 Amenée et repli du matériel et du personnel	FF	1	300 000	300 000
	2 Foration dans l'altération Ø 10"	M	15	30 000	450 000
	3 Tubage de protection en PVC	M	15	24 000	360 000
	3 Foration au marteau fond de trou Ø 6"½	M	55	30 000	1 650 000
III	EQUIPEMENT				0
	1 Fourniture et pose des tuyeaux crépinés en PVC Ø 140 mm	M	15	17 000	255 000
	2 Fourniture et pose des tuyeaux pleins en PVC Ø 140 mm	M	55	16 000	880 000
	3 Fourniture et pose de gravier calibré	Fût	5	10 000	50 000
	4 Cimentation de l'espace annulaire en tête de forage	Paquet	3	5 000	15 000
IV	DEVELOPPEMENT				0
	1 Développement à l'air lift	H	2	100 000	200 000
	2 Essai de débit	H	4	100 000	400 000
V	ANALYSE PHYSICO CHIMIQUE ET BACTERIOLOGIQUE	U	1	150 000	150 000
VI	FOURNITURE ET INSTALLATION DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE(PMH) + MARGELLE	U	1	1 200 000	1 200 000
VII	RAPPORT	FF	1	100 000	100 000
MONTANT HT					6 310 000
	Remise			3%	189 300
MONTANT A PAYER HT POUR UN FORAGE					6 120 700
	Nombre de forages				1
MONTANT A PAYER HT POUR QUATRE(04) FORAGES AVEC PMH					6 120 700

Arrêter ce présent devis au montant hors taxe de : six millions cent vingt mille sept cent francs CFA

Lomé, le 25 Février 2022

Le Directeur Général



AMAH Kpatcha

Maraîchage

PROJET MARAICHAGE DANS LA PREFECTURE DE L'OGOU A L'EPP ILE- BAHE

I- OUTILS, SEMENCES et clôture en grillage de 50m

Coût : 448500

II- FORMATION DES BENEFICIAIRES

- Participants : 20 dont 18 élèves et 02 enseignants
- Formateurs : 02
- Personnes ressources : (A .C.L) 02
- Nombre de jours : 02

TABLEAU RECAPITULATIF DU COUT DE LA FORMATION

Désignation	Nbre de pers	Nbre De jours	Pause Café coût unité	Pause café Coût Total	Pause Déjeuner Coût unité	Pause Déjeuner Coût total	Perdiem Coût /jour	Perdiem Coût Total	Totaux
Participants	20	02	200	8000	1000	40000	-	-	48000
Formateurs	02	02	200	800	1000	4000	10000	40000	44800
Personnes Ressource A.C.L	02	02	200	800	1000	4000	10000	40000	44800
Imprévu	FORFAIT								5000
TOTAL	24	-	-	9600	-	48000	-	80000	142600

Nbre = Nombre
Pers = Personne
Unit = Unité
Dej = Déjeuner
Perdi = Perdiem

NB : Les élèves formés, sous la supervision des enseignants formés, initieront les autres élèves au cours des travaux manuels.

Coût total du projet à L'EPP ILE-BAHE
448500 + 142600 = 591100 F CFA

Atakpamé le 10 Mars 2022

Le Responsable de Onction Divine



[Signature]
Djidenou Jean

PROJET EAU ET ASSAINISSEMENT

PHASE III (Suite)

SECTEUR OGOU

DEVIS ESTIMATIF DU PROJET MARAICHAGE A L'EPP ILE-BAHE

I- Clôture en grillage, outils de travail et semences.

Dimensions du site : Longueur : 15 m
 Largeur : 10 m
 Périmètre : 50 m

Longueur d'un rouleau : 25 m

Rubrique	Désignation	Quantité Nombre	Prix Unitaire	Prix Total
Clôture	Grillage	2 rouleaux	65 000F	130 000F
	Pointe de 80	2 kg	1 000F	2 000F
	Pointe de 60	3 kg	1 000F	3 000F
	Poteaux	27	Apport des bénéficiaires	
	TOTAL (1)			135 000F
Outils de travail	Daba	04	5 000F	20 000F
	Coupe-Coupe	04	2 500F	10 000F
	Houe	06	1 500F	9 000F
	Pèle	02	2 000F	4 000F
	Pioche	02	3 000F	6 000F
	Botte	05	5 000F	25 000F
	Brouette	02	30 000F	60 000F
	Binette	04	1 500F	6 000F
	Arrosoir	03	4 000F	12 000F
	Double décamètre	01	4 000F	4 000F
	Cordon	01	5 000F	5 000F
	Râteau	06	3 000F	18 000F
	TOTAL (2)			179 000F
Semences	Laitue	04 btes	11 000F	44 000F
	Choix	01 bte	40 000F	40 000F
	Gboma	01 bte	5 000F	5 000F
	Poivron	02 btes	10 000F	20 000F
	Piment	05 btes	1 000F	5 000F
	Gombo	01 litre	5 000F	5 000F
	Haricot vert	03 sachets	1 500F	4 500F
	Tomate	02 sachets	1 500F	3 000F
	Insecticide bio	forfait	8 000F	8 000F
TOTAL (3)			134 500F	

Ensemble : 135 000 + 179 000 + 134 500 = 448 500

Le responsable de l'Onction Divine



DJIDENOU Jean
DJIDENOU Jean

Sensibilisation

PROJET EAU ET ASSAINISSEMENT PHASE III

Campagnes de sensibilisation à l'EPP. Djéguema, EPP Ilé Bahè et EPC Datcha dans le secteur OGOU

I- Organisation matérielle

Nombre de séances de sensibilisation----- : 04

Nombre de jours de sensibilisation ----- : 02

Nombre de sites (Eau et Assainissement) ----- : 03

Composition de l'équipe de sensibilisation

Organisateurs ----- : 02

Animateurs ----- : 04

Superviseur ----- : 01

II- localités cibles

- Pour forage : EPP Ilé-Bahè

- Pour latrines : EPC Datcha, EPP Djéguèma

- Regroupement des sites (Eau et Assainissement) : 02

1^{er} Groupe : EPP Djéguèma, Ilé Bahè.

2^{ème} Groupe : EPC DACTHA

NB : Ayant deux groupe on fera deux jours par sensibilisation

III- Dépenses pour une sensibilisation

1) Carburant

- Pour animateurs (04)

Location véhicule 15 000 x2 ----- : 30000

Pour organisateurs -----(02)

Moto----- (01)

(5 l x 700) x2 ----- : 7500

- Superviseur -----(01)

Moto----- (01)

(5 l x 700) x2----- : 7 000

Sous total (1) ----- : 44 000

2) Collation

- pour les 2 organisateurs (8000x2) x2----- : 32000

- pour les 4 animateurs (8000x4) x2----- : 64 000

- pour le superviseur (8000x1)----- : 16 000

Sous total (2) ----- : 112 000

3) production de 2 rapports : 10000x2 ----- : 20 000

Sous total (3) ----- : 20 000

4) Achat matériels et fabrication de kits pour

EPC DATCHA et EPP ILE BAHE 30000x2----- : 60 000

Achat de piles : 3000x2----- : 6 000

Sous total (4) ----- : 66 000

TOTAL pour une séance de sensibilisation

: 44 000 + 112 000 + 20 000 + 66 000 : **242 000**

Pour les 04 sensibilisations 242 000 x 4 : 968 000

Imprévu ----- : 30 000

Total sollicité pour les 04 sensibilisations

: 968 000 + 30 000 = 998 000

Arrêté le présent devis à la somme de Neuf Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille (998 000) Francs CFA



Atakpamé, le 11 /03/ 2022

Président ACL

Cyrille DOSSOU

Suivi ACL

PROJET EAU ET ASSAINISSEMENT

Phase : III

Devis des activités de suivi des 03 sites dans l'Ogou

- Nombre de sites 03 répartie en deux groupes
1^{er} groupe : EPP DJEGUEMA et EPP ILE BAHE
2^{ème} EPC DATCHA
- Quatre (04) fois de suivi
- Nombres de jours de suivi et de supervision (08 jours)
- Nombre d'animateurs: (ACL 02), (ATIS 01), (OCTION DIVINE 01)
- Nombre de superviseur (01) : Président ACL

PERIODE : DU DEBUT JUSQU'A LA FIN DES TRAVAUX

DESIGNATION	UNITE	QTE/ NOMBRE S	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL	OBSERVATION
Carburant	Litre	9l x 08	700	50 400 F	
Location moto / véhicules	Forfait	Forfait	Forfait	100 000 F	
Collation	Jours / effectifs	08	(5 000 x 5)	200 000 F	
Imprévus	-			8 000 F	
DEPENSES TOTALES				358 400F	

Arrêté le présent devis à la somme de **Trois Cent Cinquante Huit Mille Quatre Cent (358 400) Francs CFA**

Atakpamé, le 11 03 2022



Président ACL

[Signature]
Cyrille DOSSOU

NOTRE PROPOSITION PARTENARIALE: AVEC NOUS FAITES PROGRESSER LES DROITS HUMAINS !

Une collaboration bénéfique pour tous: pour vous, pour nous, pour eux!

Un pari gagnant-gagnant! Valorisation de votre identité, image, apport de sens, contribution au développement durable, une aide concrète!

Vous engagez à nos côtés, c'est contribuer à la promotion des droits de l'enfant et à l'amélioration des conditions de vie des plus démunis à travers nos actions.

Nous vous garantissons un professionnalisme avéré - 30 ans d'expériences acquises sur le terrain et de gestion des manifestations ainsi qu'un suivi rigoureux, une entière transparence et votre présence sur tous nos outils de communication (Revue de la Solidarité, site web, réseaux sociaux, presse).

Engagés en faveur des Objectifs de Développement Durable, ensemble, conjuguons nos énergies pour le droit à vivre dignes!



Association Locale du Haut-Rhin
POUR LE DROIT À VIVRE DIGNES

SIÈGE

18, rue de la République - 68500 Guebwiller
03 89 62 10 92 - 06 67 76 70 07

contact@tdhf68.org

[f Terre des Hommes France AL68](https://www.facebook.com/terredeshommesfral68)

[@ terredeshommesfral68](https://www.instagram.com/terredeshommesfral68)

www.tdhf68.org